



CLUB COGNACAIS DE SAVATE BOXE FRANCAISE

correspondant: 1 rue de la Bonne Chauffe
16370 CHERVES de COGNAC
☎ 05 45 83 12 96 ☎ 06 84 93 71 50



Email : cognac.savatebf@free.fr Site : <http://cognac-savate-boxe-francaise.fr>

REGLEMENT INTERIEUR 2014 – 2015

☞ Lieux d'entraînement :

Savate Boxe Française et Savate Forme: - 58 rue du port 16100 COGNAC

☞ Jours et heures d'entraînements :

Savate Boxe Française : - Lundi de 19h à 20h30 (Adultes)
- Mercredi de 18h15 à 19h15 (enfants 7 à 12 ans)
de 19h15 à 20h30 (débutants)
- Jeudi de 19h à 20h45 (Adultes)
- Samedi de 9h30 à 11h (Compétiteurs+ débutants)

Savate Forme : - Lundi de 20h45 à 21h45
- Jeudi de 20h45 à 21h45
- Samedi de 11h à 12h15

Musculation : -Vendredi de 18h00 à 20h00 (omnisport)

- ☞ Pas d'entraînement les jours fériés et entraînement **BF uniquement le mercredi de 19h00 à 20h30 pendant les vacances scolaires**
- ☞ Femmes, hommes, enfants à partir de 8 ans sont acceptés

☞ Prix cotisation du 09 septembre 2013 au 30 juin 2015 (Comprenant licence plus cotisation club) :

Savate Boxe Française : Adultes (né en 1998 ou avant) : **105 Euros (80)** Savate Forme : **80 Euros** (14ans mini)(65)
Enfants (nés en 1999 et après) : **65 Euros (55)**

Savate Boxe Française + Savate Forme: 125 Euros (100)

- ☞ Réduction de 10% à partir du troisième membre de la famille pratiquant.
- ☞ Réduction de 10% pour les chômeurs
- ☞ Possibilité de régler en trois fois (3 chèques le jour de l'inscription encaissés à des dates déterminées).
- ☞ Cette cotisation devra **impérativement être réglée dès la deuxième séance.**
- ☞ **Pour les inscriptions faites après le premier Février 2015 le tarif dégressif établi lors de la dernière AG du club sera mis en application**
- ☞ **Un certificat médical reconnaissant l'aptitude à la pratique de la Boxe Française est exigible dès la première séance.**
- ☞ Les feuilles d'inscriptions devront être retournées complétées.
- ☞ **Deux photos d'identité ainsi que 3 enveloppes timbrées avec votre adresse sont demandées (1 si adresse E.Mail).**
- ☞ Une autorisation écrite des parents devra être fournie dès l'inscription pour les mineurs (La signature de la licence par les parents tient lieu d'autorisation).
- ☞ Les compétiteurs devront faire compléter **leur passeport sportif médical** par les médecins concernés (voir passeport).
- ☞ La tenue sportive doit rester correcte.
- ☞ Les couleurs du club sont : Bleu, Jaune, Rouge combinées selon les désirs de chacun.
- ☞ **L'équipement spécifique à la pratique de la Savate BF (protège dents, coquille, chaussures) est obligatoire à chaque séance et propre à chaque adhérent.**
- ☞ **Le port de bandes type SOMOS est obligatoire dans les gants fournis par le club.**
- ☞ Les équipements appartenant au club sont à la disposition de chacun et doivent être remis en place dans le placard réservé au club après chaque séance.
- ☞ Un vestiaire et des douches sont à la disposition de chacun.
- ☞ Chacun s'engage à maintenir dans un parfait état de propreté les locaux gracieusement mis à notre disposition par la municipalité de COGNAC

☞ Encadrement :

Enseignement Savate BF:

MONTEAU Frédéric	Moniteur Fédéral Savate
BONNAUDEAU Tony	Moniteur Fédéral Savate
BARRAUD Sébastien	Moniteur Fédéral Savate
GORUCHON Fabrice	Moniteur Fédéral Savate
OUALI ALAMI Anass	Moniteur Fédéral Savate
MONTEAU Rémi	Moniteur Fédéral Savate + SF
MONTEAU OUVRARD Sophie	Monitrice Fédérale SF .

Enseignement Savate Forme-BF :

Enseignement Savate Forme

- ☞ La pratique de la SBF ne devra s'exercer qu'au sein du club durant les entraînements, les démonstrations ou les compétitions.
- ☞ Le club dégage toute responsabilité au cas où l'un de ses membres ne se cantonnerait pas à la pratique de ce sport dans ce cadre précis.
- ☞ **Pour les licenciés salariés, demandez l'option assurance perte de salaire (facultative)**
- ☞ Les membres du bureau directeur se réservent le droit d'accepter, de refuser ou d'expulser l'un de ses adhérents sur simple avis verbal, en cas de non-respect du présent règlement.

Signature précédée de « lu et approuvé » :